

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2018
COMPTE RENDU

FINANCES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote les virements de crédits suivants :

C/012	C/6411	- 20 925 €
C/011	C/60613	+ 20 925 €
C/65	C/65548	- 8 780 €
C/011	C/615221	+ 8 780 €

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les tarifs 2019.

Considérant l'obsolescence technique des caméras de vidéoprotection, le Conseil Municipal, envisage leur renouvellement et sollicite une subvention, auprès de l'Etat au titre du F.I.P.D, pour un devis de 20 014,35 € HT.

GESTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique pour le bâtiment situé 4, rue Jean Claude Stoltz.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le renouvellement des conventions avec la société SEGILOG pour le contrat d'acquisition de logiciels et la cession du droit d'utilisation pour un montant de 5 382 € HT / an, ainsi que l'obligation de maintenance et de formation pour un montant de 598 € HT / an, pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, renouvelle le contrat de location du matériel informatique des services municipaux et des écoles pour un montant annuel de 38 150,47 € HT, 3 652,14 € HT trimestriel avec BNP Paribas et autorise le Maire à signer ce contrat, portant sur une durée de 36 mois, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Considérant la déconstruction du bâtiment locatif rue du Canal, Espace Habitat propose la rétrocession à la commune de Mouzon, à l'euro symbolique, du terrain cadastré Z 383 situé 2 à 12 rue du Canal. Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, cette proposition.

PERSONNEL COMMUNAL

Considérant l'avis favorable de la Commission Administratif Paritaire en date du 12 novembre 2018 le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'ouvrir un poste d'adjoint territorial d'animation principal de 1^{ère} classe et un poste d'agent spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles. Le Conseil Municipal sollicitera le Comité Technique pour la fermeture de 2 postes : adjoint territorial d'animation principal de 2^{ème} classe et ASEM principal de 2^{ème} classe.

Le tableau des effectifs sera modifié en ce sens.

Considérant le recensement de la population qui se tiendra du 17 janvier 2019 au 23 février 2019, 6 agents recenseurs doivent être recrutés par arrêté municipal. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que leur rémunération sera calculée sur la base de la dotation de l'Etat de 4 657 €, soit 3,90 par logement recensé ; une dotation forfaitaire de 30 € par séance de formation, ainsi qu'une dotation de 30 € pour l'agent se déplaçant à Villemontry et Amblimont seront attribuées. De même, une dotation communale de 100 € par agent recenseur complétera cette rémunération.

POINTS AJOUTES

L'aménagement et la vente des terrains du lotissement rue des Epiloux étant terminés, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de clôturer et dissoudre le budget lotissement à la date du 31 décembre 2018. Les résultats seront reportés au budget principal. Le stock de terrain en solde sera constaté au compte 3351 pour un montant de 175 094,80 € et sera imputé au budget principal au compte 2118 pour le même montant de 175 094,80 €. La subvention, versée à l'origine, sera constatée au compte 167748 pour un montant de 178 500 €. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette délibération.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget à l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement du capital des annuités de la dette venant à l'échéance avant le vote du budget et dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. Cette autorisation est valable pour le budget principal et budget eau-assainissement.

SUIVENT DIVERSES INFORMATIONS

- Recrutement en CDD de Madame CIEPLUCHA au FRPA.
- Le dossier Son et Lumières sur l'Abbatiale est en cours d'élaboration.
- Implantation du panneau d'information près de la mairie.
- Centalive : application à télécharger pour avoir accès à l'information du panneau d'information et une possibilité d'alarme programmée.
- Corrida 15 décembre à partir de 17 H 30.
- Dates Conseil Municipal : 8 février : comptes administratifs
8 mars : orientations budgétaires
29 mars : BP 2019
- Vœux du Maire le 12 janvier 2019 à 10 H 30, avec remise de médaille d'honneur à Monsieur VICQ.
- Vœux à Amblimont le même jour à 17 heures.
- Mise en place de 2 boîtes à livres en lien avec le Lion's Club.
- Réunion du SIVU pour le « plan mercredi », qui a décidé de ne rien envisager pour l'année en cours.
- Possibilité de transfert de la compétence scolaire et périscolaire à la Communauté de Communes des - Portes du Luxembourg pour offrir, à tous les enfants, les mêmes conditions d'accueil et d'accompagnement avec transfert du personnel à la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg.
- Conservation souhaitée de la voie ferrée à côté de la voie verte Mouzon Stenay avec une animation de vélorail (dresine).
- Madame MALJEAN fait part des difficultés rencontrées avec la distribution du courrier.
- Une convention va être signée entre la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg et les communes favorables à l'apport volontaire des déchets ménagers.

POUR COPIE CONFORME